

## ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné François LECHAT, directeur de l'École Française de Lecteur-Correcteur, atteste que :

### PADEY VASSIGH Joëlle

a bien suivi en totalité la formation de lecteur-correcteur initiale intitulée « Certification en langue française Le Robert, niveau expert » d'une durée de 180 heures qui s'est déroulée du 14 octobre 2024 au 25 avril 2025.

Les thèmes suivants ont été abordés : l'environnement professionnel du lecteur-correcteur, la méthodologie et les outils de la correction, l'orthotypographie, la langue française et la réécriture.

Les compétences professionnelles en correction de PADEY VASSIGH Joëlle ont été évaluées et éprouvées sur plus de 100 000 signes de caractères.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement.

Fait à Arrens-Marsous le 2 mai 2025,

François LECHAT

CAPTPME  
nom commercial Ecole Française de Lecteur-Correcteur  
SARL au capital de 25 000 euros  
28 rue du bourg 65400 Arrens-Marsous  
siret : 500 942 727 00032 RCS TARBES(65)

